

UE : la presse de désinformation taxée 30 fois moins que le carburant à l'initiative de la France !

écrit par Maxime | 29 novembre 2018



La voix du nord, Ouest-France, Le monde, Sud-ouest, 20minutes récompensés : l'UE réduit le taux de TVA des publications électroniques.

Depuis de nombreuses années, la presse écrite est confrontée à l'explosion d'Internet qui tend à rendre obsolète la presse papier au profit du format numérique.

Les grands organes de presse ont su amorcer ce virage en développant depuis de nombreuses années une offre numérique.

Parallèlement, l'Internet a permis à des citoyens d'investir le champ politique et même de se le réapproprier grâce à des blogs, forums, sites d'information en tous genres et notamment la « patriosphère » dite « fachosphère » par le camp adverse afin de tenter de la décrédibiliser.

Le développement de sites d'information alternative, portés à

la connaissance du grand public notamment lorsque Alain Juppé s'est plaint d'être rebaptisé « Ali » par *Riposte laïque* devant 8 millions de téléspectateurs, a eu un impact sur la presse traditionnelle.

<https://ripostelaique.com/quand-ali-juppe-ecrit-a-la-reinfosphere-sans-le-savoir.html>

Craignant d'être relégués au second plan voire de disparaître malgré leur présence sur Internet, de nombreux médias mènent une croisade contre la réinformation, prétendant, à coup de « décodex », de « désintox », « détox » (comme les tisanes), « vrai/faux » rétablir la vérité officielle.

Les sites de réinformation ne se sont pas privés non plus pour pointer du doigt des manipulations médiatiques.

Une guerre de l'information en ligne est en cours...

Pourtant, il n'y a guère que dans les régimes totalitaires qu'existe une vérité officielle.

La France en prend le chemin. La bien-pensance poursuit ceux qui ne pensent pas comme l'autorise la loi Pleven et asphyxie financièrement la dissidence afin de faire taire les quelques voix qui osent contrarier le pouvoir. La presse subventionnée (la plupart des journaux et ceux qui propagent le discours majoritaire sont le plus subventionnés) bénéficie de moyens financiers considérables, tandis que les médias de réinformation ne bénéficient d'aucune aide publique. Des journaux peu diffusés comme « Présent » tentent de survivre difficilement. Le combat est donc résolument inégal.

Il semblerait que pendant longtemps, les pouvoirs publics n'ont pas voulu encourager le développement de la presse numérique. C'était en tous cas clair au niveau européen.

En effet, permettant aux lecteurs de poster des commentaires (quand ils ne sont pas censurés à temps), elle devenait un moyen potentiel pour le citoyen de se réapproprier le pouvoir

politique en échangeant non pas seulement avec le voisin de palier, l'entourage familial ou professionnel, les buveurs du café local ou les fumeurs du bureau de tabac du coin de la rue sur des sujets politiques, mais avec des citoyens de la France entière et même de l'étranger, ce qui ouvre des perspectives de dynamique politique considérables. Une dynamique dangereuse dès lors qu'internet et non plus le papier lu la plupart du temps chez soi ou au mieux au bureau de tabac, au café... ouvrirait des perspectives de réappropriation du politique par le citoyen.

Ce ne sont plus toujours les leaders de partis politiques qui impulsent les dynamiques politiques désormais. Ils ne font que suivre une base qui s'est consolidée la plupart du temps grâce aux réseaux sociaux que l'on peut difficilement faire taire, maîtriser, contrôler, encore que de nombreuses désillusions soient apparues avec le temps comme le révèlent des articles sur Facebook ou Twitter.

<http://resistancerepublicaine.com/search/facebook>

<http://resistancerepublicaine.com/search/twitter>

La contestation s'organise néanmoins et le mouvement des gilets jaunes n'aurait pas pris tant d'ampleur sans les nouveaux moyens de communication. La censure des sites de réinformation échappe aux puissances économiques, politiques et financières par ailleurs.

Comme on éduque son caniche en le remerciant d'avoir donné la papatte en signe d'obéissance en lui offrant une friandise ; comme on acquiert l'allégeance de son chien qui ramène presque feu le journal papier dans sa gueule lorsque le facteur passe (si tant est que ça n'existe pas que dans les films), **l'Union européenne récompense les médias qui font l'effort d'abrutir le peuple** (comme Sud ouest consacrant un article énorme aux Mac Do

<http://resistancerepublicaine.com/2017/08/13/les-collabos-de-sud-ouest-font-une-pub-denfer-a-mac-do-qui-les-paye-pour->

[cela/](#)) et/ou (ça va généralement de pair) de taper sur les sites de réinformation, en général en se faisant les redresseurs de torts inexistants.

Plusieurs journaux vont donc apprécier que les abonnements numériques bénéficient des mêmes taux réduits que la presse écrite. Ils pourront ainsi encore mieux taper sur la dissidence politique.

C'est tout à fait logique : si vous lisez un journal papier, c'est qu'*a priori*, vous n'avez pas le réflexe de vous réinformer sur Internet. Si en revanche, vous avez le réflexe de vous réinformer sur Internet, vous risquez fort de ne plus vouloir payer un rond pour un abonnement à un journal bien-pensant.

Mais si on vous encourage, par des articles accessibles gratuitement sur les sites de ces journaux subventionnés relayant la pensée commune présentée comme « normale », autorisée, à ne pas faire confiance aux sites de réinformation, en jouant sur les peurs, en prétendant apporter une contradiction au moyen de sophismes, on va vous récupérer et espérer vous capter au moins pour les articles gratuits, voire mieux, si vous êtes particulièrement naïf, pour les abonnements donc les articles payants qui désormais, seront selon toute vraisemblance moins chers puisque le taux de TVA diminue.

L'UE vient de changer de fusil d'épaule à cet égard. Finie la politique où l'on favorise la presse papier pour maintenir les vieilles habitudes, le clébard qui ramène le journal du jour à son père ou sa mère... Puisque les sites de réinformation ont pignon sur rue virtuelle et arrivent à recevoir une audience importante, il faut investir le champ de l'Internet et laisser prospérer la presse numérique.

Dans cet encouragement à la presse numérique, la France était même une figure de proue. Qui cela étonnera-t-il ? Nos

gouvernants savent quel rôle l'information et l'échange d'idées ont eu dans l'avènement de 1789 et qu'il est donc important de soigner les relations avec la presse, vecteur d'idées voire d'idéologies si l'on veut rester au pouvoir.

Plus royaliste que le roi, la France appliquait déjà des taux identiques pour le format papier et le numérique, avant que l'Union européenne autorise les taux réduits ou nul pour les journaux électroniques. La France avait même été condamnée par la CJUE pour avoir manqué à ses obligations dans le cadre de l'harmonisation de la TVA.

<https://curia.europa.eu/jcms/upload/docs/application/pdf/2015-03/cp150030fr.pdf>

Désormais, la presse, sous format papier comme électronique ne subit une TVA que de 2,1% !

Des taux extrêmement bas, avantage qui s'ajoute au statut fiscal déjà très attrayant du journaliste ainsi qu'aux subventions publiques...

En effet, en France l'immense majorité des produits sont taxés à 20% soit dix fois plus !

Certains taux de faveur exceptionnellement bas descendent à 10 ou 5,5%, mais le taux de 2,1% s'applique vraiment très rarement : médicaments remboursés, animaux vivants vendus en boucherie, presse et naturellement cet autre instrument de distribution de la bonne pensée : la télévision !

<https://www.economie.gouv.fr/cedef/taux-tva-france-et-union-europeenne>

A l'heure actuelle, la comparaison qui s'impose le plus est celle avec le carburant : environ 60% de taxe ! soit 30 fois plus que la presse !

Avec de tels encouragements, « 20 minutes » pourra continuer à présenter successivement Résistance républicaine et un site

dit « ouvertement antisémite et raciste » à la suite...

https://www.20minutes.fr/faits_divers/2377527-20181121-gilets-jaunes-autorites-inquietent-profil-certains-manifestants

Ce journal pourra continuer à jouer sur les mots : proposer d'instaurer des menus végétariens, ce n'est pas exclure le porc. C'est bien connu, le porc est un légume !

<https://www.20minutes.fr/politique/2264543-20180502-non-melenc-hon-veut-interdiction-porc-cantines>

Il serait fastidieux de recenser tous les articles émanant de tous les journaux tant ils sont nombreux. Les archives sont abondamment fournies à ce sujet...

L'emblématique « décodex » suffit à donner un aperçu significatif à ce sujet...

<http://resistancerepublicaine.com/search/d%C3%A9codex>

Une raison de plus de comprendre la colère des « gilets jaunes » !